

tion se posait peut-être, monsieur le président, mais comme ce bill n'a pas encore franchi l'étape de la 3^e lecture, je me permets d'inviter les députés du Québec à faire des pressions plus que jamais, et à insister auprès du ministre pour qu'il accorde cette garantie que tout l'Est du pays, et non seulement le Québec, n'aura pas à payer ses produits plus cher que l'Ouest. Il est immensément important de signaler cet aspect du problème, car la population du Québec a le droit d'exiger que les instances de ses députés soient faites dans ce sens. Le député du Québec a le devoir de répondre à cette question, de même qu'aux aspirations et aux désirs de la population du Québec.

Les propos du chef de l'opposition officielle paraissent peut-être sévères, mais, à mon avis, ils étaient très à point. Je le signale pour inviter les ministériels et les autres députés du Québec à insister auprès du ministre pour qu'il comprenne l'importance de faire régner cette équité entre l'Est et l'Ouest, et de ne pas appliquer de nouveau cette pratique relative à la politique sur les grains de provende, et qui a été fort coûteuse pour le Québec, pour l'Est du pays, et qui a créé un certain séparatisme économique.

Ce n'est pas le Québec qui l'a inventé, parce que je me souviens d'avoir lu un article à ce sujet, il n'y a pas tellement longtemps. M. Gérard Filion déclarait que le séparatisme économique n'avait pas été inventé au Québec, mais qu'il l'avait été il y a 30 ans par la Commission canadienne du blé qui, par sa politique, faisait malheureusement de la discrimination contre les producteurs de l'Est. Nous sommes saisis d'un bill qui peut donner les mêmes résultats.

Je me permets, en tant que député d'une circonscription intéressée au problème, de rappeler aux députés du Québec qu'il est important, non pas de condamner et de critiquer le ministre, mais de l'inviter à comprendre. A mon avis, il est «ouvert» à toutes les suggestions faites à la Chambre. Nous devons faire ces suggestions objectivement, et c'est ce que j'essaie moi-même de faire. Je demande au ministre d'assurer cette égalité de prix entre l'Est et l'Ouest. Ainsi, on ne sera pas tenté, dans l'Est, de croire que le gouvernement fédéral a voulu protéger l'Ouest au détriment de l'Est.

Je ne crois pas du tout que le ministre ait l'intention d'établir une politique semblable. Il faut dire que même nous, en tant que députés du Québec ou de l'Est du pays, devons nous appliquer à solliciter le gouvernement actuel pour obtenir cette égalité. Au fait, ces propos doivent être tenus à la Chambre. Tous les députés sont d'accord sur la possibilité d'établir un prix égal, dans l'Est et dans l'Ouest. J'ai écouté certains commentaires d'autres députés, même de ceux de l'Ouest, qui sont nettement favorables à ce qu'un prix unique soit établi au Canada. Nous aurons ainsi réussi à obtenir le respect et l'objectivité du gouvernement, ce qui est absolument nécessaire.

● (2110)

J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour signaler que le gouvernement du Québec a toujours une politique à long terme en matière d'industries pétrochimiques. Nous avons entendu parler depuis plusieurs mois de la mise en chantier d'un port pour pétroliers géants. Nous avons même entendu parler de la conclusion possible d'une entente entre le Québec et l'Arabie Saoudite sur la construction de raffineries. Jusqu'à quel point ce bill permettra-t-il à la province de Québec de réaliser ses ambitions?

Je ne connais pas encore les pouvoirs que possédera le gouvernement fédéral en matière énergétique. Nous parlons de la tenue d'une conférence fédérale-provinciale. Or,

Approvisionnement d'énergie—Loi

je suis d'avis que toutes ces questions auraient pu être discutées avant que ce bill soit présenté à la Chambre. Je ne dis pas que ce bill n'est pas nécessaire. Mais j'aurais souhaité, monsieur le président, que la conférence fédérale-provinciale ait lieu bien avant la présentation du projet de loi. Jusqu'à quel point le bill permettra-t-il à une province qui est la mienne d'accomplir quelque chose de bien? Bien sûr, d'autres députés voudront parler des intérêts de leur province, et cela est normal. S'ils n'en parlaient pas, ils n'accompliraient pas objectivement leur devoir.

Je suis sensibilisé, quant à moi, à l'importance pour ma province de connaître une certaine expansion en ce qui a trait à l'industrie pétrochimique. Je suis intéressé à ce que ma province puisse réaliser certains projets relatifs aux raffineries, aux approvisionnements et à la sécurité en ce qui a trait aux produits pétroliers. Le prolongement de l'oléoduc jusqu'à Montréal obligera les Québécois à payer les produits pétroliers canadiens plus cher que les produits étrangers. Étant donné les prix des marchés mondiaux, il se peut que pour une certaine période de temps le pétrole de l'Alberta ne coûte pas plus cher à l'Est que celui des pays étrangers. Il se peut aussi, étant donné que la crise peut disparaître, que les Québécois soient obligés de payer plus cher, parce que nous aurons quand même mis en place un système d'approvisionnement.

Nous savons fort bien que si l'on construit cet oléoduc, il y aura des obligations de consommation minimum. Quel sera le prix des produits qui nous viendront de l'Alberta? Jusqu'où le gouvernement a-t-il l'intention d'établir des prix qui permettraient aux gens de l'Est de bénéficier d'une richesse qui vient de l'Alberta, richesse qui, en somme, se trouve en territoire canadien? Je ne m'oppose pas, bien sûr, à ce que nous consommions une richesse canadienne. Je suis au contraire favorable à ce que nous consommions des produits venant d'une province canadienne. Mais je pense qu'il est également important de garantir aux gens de l'Est des prix supérieurs à ceux qu'ils peuvent obtenir à l'étranger. Certaines suggestions ont été faites pour que le gouvernement absorbe l'excédent, et je les crois très valables. Que le gouvernement garantisse, tant aux gens de l'Est qu'à ceux de l'Ouest, qu'ils bénéficieront de prix identiques.

Je crois que mes propos sont très objectifs, et j'ose croire que les députés réfléchiront sur la possibilité de garantir cette équité tant aux gens de l'Est qu'à ceux de l'Ouest.

Maintenant, monsieur le président, nous avons entendu diverses observations. D'un côté comme de l'autre de la Chambre, il y a des objections, des arguments et des critiques. Je crois que dans l'ensemble les députés des différentes régions du pays ont fait d'excellentes suggestions, et j'ose croire que le ministre, qui a suivi de près les débats, ce qui est rassurant pour nous, les députés, considérera ces suggestions, et que les députés du Québec profiteront de leur pouvoir numérique pour obliger le gouvernement à répondre à mes suggestions, qui sont également celles des députés du Québec.

Je suis convaincu d'ailleurs que les députés du Québec sont quand même intéressés à donner le maximum de satisfaction à leurs électeurs. J'aimerais rappeler, avant de terminer, un passage de l'éditorial que je lisais récemment dans un hebdomadaire montréalais, et qui est signé par Claude Lavergne, et qui commande une certaine réflexion. Voici ce que disait M. Lavergne:

La politique énergétique, annoncée cette semaine par le gouvernement Trudeau, constitue un pas dans la bonne direction. A court terme, elle a la vertu d'éviter au Canada de tomber en pleine crise